



BVMAC

BOURSE DES VALEURS MOBILIERES DE L'AFRIQUE CENTRALE
1450, Boulevard de la Liberté – BP 442
Douala – CAMEROUN

AVIS N°032/2024/BVMAC/DG

PREMIÈRE COTATION
OBLIGATIONS « BDEAC (6,20% - 5,95% - 4,70%) NET 2024-2031 »

La Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale porte à la connaissance du public et des intervenants du marché, qu'elle procédera, le mercredi 07 août 2024, à la première cotation de l'obligation BDEAC dénommée « **BDEAC (6,20% - 5,95% - 4,70%) NET 2024-2031** ».

Les titres souscrits, soit **cinq millions quatre cent soixante-seize mille neuf cent soixante-onze (5 476 971) obligations**, seront admis sur le compartiment « C-Obligataire » de la cote permanente de la BVMAC avec les caractéristiques ci-après :

- **Date de jouissance** : 22/03/2024 ;
- **Maturité** : Multiples ;
- **Modalités de remboursement** : Le capital sera remboursé par maturité suivant les modalités ci-après :
 - Tranche A (6,20% NET) : Maturité 7 ANS, soit l'amortissement du cinquième (1/5) du capital chaque année après 2 ans de différé ;
 - Tranche B (5,95% NET) : Maturité 5 ANS, soit l'amortissement du tier (1/3) du capital chaque année après 2 ans de différé ;
 - Tranche C (4,70% NET) : Maturité 3 ANS, soit l'amortissement total du capital après 2 ans de différé.

La procédure d'introduction retenue pour la première journée de cotation est celle de « l'offre à prix ouvert » avec un cours de référence fixé à **100% du nominal qui est de 10 000 (dix mille) FCFA**.

Les investisseurs qui désirent obtenir plus d'informations sur les titres obligataires « **BDEAC (6,20% - 5,95% - 4,70%) NET 2024-2031** » sont priés de prendre attache avec les Arrangeurs, les Co-Arrangeurs et les agents placeurs de l'opération.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter les Sociétés de Bourse (SDB) agréées par la COSUMAF ou la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale au (237) 233 43 85 83 / 233 43 85 87, à l'adresse électronique : bvmac@bvmac.cm ou à son siège social.

Fait à Douala, 1^{er} août 2024



Le Directeur Général,

Louis BANGA NTOLO

RCCM : RC/DLA/2020/B/5383

www.bvmac.cm